

Le bulletin d'information rapide

de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Alpes-Maritimes

### RAPPEL

## LE BORDEREAU ENRICHISSE REMPLACE LA FEUILLE DE SOINS PAPIER TRADITIONNELLE

### UN PLUS LORSQUE VOUS REALISEZ UNE TELETRANSMISSION DE FLUX "NON SECURISES"

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Alpes-Maritimes permet aux auxiliaires médicaux, dans le cadre de la télétransmission de flux non sécurisés, de substituer à la feuille de soins papier traditionnelle, un « bordereau enrichi ».

Ce document, qui peut comporter une ou plusieurs facturations avec une synthèse des éléments indispensables au remboursement, est adressé à l'organisme obligatoire parallèlement à la transmission de vos factures « non sécurisées » (réalisées en l'absence de la Carte Vitale de l'assuré).

La quasi-totalité des éditeurs de logiciel liés à votre profession ont intégré cette fonctionnalité.

De ce fait, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007, je vous invite à vous rapprocher de votre société de services informatiques afin de n'utiliser que ce mode de facturation pour les télétransmissions des flux non sécurisés.

Le Service Echanges de Données Informatisées est à votre disposition pour vous aider à mettre en place ce dispositif :

**TEL au 04.92.09.43.33**

**FAX au 04.92.09.41.17**

C.P.A.M. des Alpes-Maritimes - Service Relations Conventionnelles

☎ 04 92 09 43 33 / [flashinfo@cpam-nice.cnamts.fr](mailto:flashinfo@cpam-nice.cnamts.fr)

**L'ENVELOPPE "TELETRANSMISSION"**

**UNE SECURITE POUR VOS ENVOIS**

L'enveloppe spécifique « télétransmission » sécurise vos envois de documents papier liés à la télétransmission.

Son utilisation systématique garantira une fiabilité totale de vos échanges « papier ».

Vous pouvez les obtenir auprès du :

**Service ECONOMAT**  
**par FAX au n° 04.92.09.41.16**  
**ou par COURRIEL via notre Site Internet [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**

Le Directeur,  
J.-J. GREFFEUILLE

**C.P.A.M. des Alpes-Maritimes - Service Relations Conventionnelles**

 **04 92 09 43 33 / [flashinfo@cpam-nice.cnamts.fr](mailto:flashinfo@cpam-nice.cnamts.fr)**